



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A

SPS Maison d 'Arrêt de Saint-Brieuc

VISITE DU SÉNATEUR

Ce lundi 2 février 2026, le sénateur Alain Cadec a exercé son droit de visite à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Il était accompagné de la vice-bâtonnière Maître Guérin, de l'avocate Maître Gainche, ainsi que du président de l'association des visiteurs de prison, Monsieur Bazin.

Au jour de cette visite, l'établissement comptait 195 détenus pour 84 places théoriques. La surpopulation carcérale est extrême : des matelas sont disposés au sol, des cellules prévues pour trois personnes en accueillent quatre, et celles prévues pour quatre en accueillent cinq. Les visiteurs ont pu constater l'état d'insalubrité préoccupant de la maison d'arrêt.

En tant que SPS, et en soutien à la direction de l'établissement, nous avons fait part au sénateur de notre profond sentiment d'être oubliés par la Direction Interrégionale.

À ce jour, les effectifs sont dramatiquement insuffisants : 16 agents seulement sur 28 pour les équipes, auxquels s'ajoutent 7 postes fixes. Manquent aussi des agents administratifs et des agents techniques.

La direction est contrainte de solliciter les agents des postes fixes pour combler les postes vacants, y compris les week-ends, en service de jour comme de nuit. Cette organisation n'est ni viable ni sécurisante.

Nous demandons l'affectation urgente d'élèves ou de stagiaires afin de pallier les départs en retraite, les congés longue maladie, les suspensions en cours.

En 2026, quatre agents supplémentaires partiront à la retraite, mais seulement deux postes ont été demandés lors de la commission de mutation. Cette réponse est largement insuffisante au regard de la situation actuelle.

Aujourd'hui, les agents cumulent entre 40 et 70 heures supplémentaires par mois.

Jusqu'à quand tiendrons-nous ?

La sécurité des personnels, des personnes détenues et le fonctionnement même de l'établissement sont désormais en jeu.

Le Bureau Local du SPS

2 février 2026